



## EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

**N°5-32-1**

**Etaient présents :** M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjointes, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUDEL, M. Mathieu MOUSSOUR, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 33 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

### Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage Tulle Smolensk

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'il convient suite au renouvellement du Conseil Municipal, de désigner les représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage Tulle Smolensk,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1-Désigne** en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage Tulle Smolensk :

- Madame Marie-Josée PINTO
- Madame Hiery ZIOLO
- Monsieur Pascal CAVITTE

2- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire, /

Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le :  
Date et ref de l'accusé de réception :

24 AVR. 2026  
24 AVR. 2026

DS-32-1-21042026